

La lutte contre la pauvreté comme priorité politique n°1

► Vous êtes député bruxellois, "volksvertegenwoordiger" dit-on encore en néerlandais, représentant du peuple donc. Or la partie la plus précarisée, la plus fragilisée du peuple, n'a pas l'air d'intéresser beaucoup le politique. D'où vient ce peu d'intérêt politique pour la pauvreté?

JAN BÉGHIN: C'est dommage de devoir le dire mais ce peu d'intérêt s'explique par le fait que s'occuper de la pauvreté n'est pas très rentable électoralement parlant. Lors d'un congrès du RETIS (Réseau européen transrégional pour l'inclusion sociale), un député espagnol a ainsi présenté une analyse de la réélection des députés d'où il ressortait que les députés qui s'occupaient du social en général et de la pauvreté en particulier étaient ceux qui étaient les moins réélus. L'une des dimensions de la pauvreté est d'ailleurs le manque d'accès à l'information, d'où il découle sans surprise que les pauvres ignorent souvent qu'il existe des députés qui s'occupent d'eux.

► La Région de Bruxelles-Capitale a été la première à faire de l'élaboration d'un rapport sur l'état de la pauvreté une obligation légale. Or, en 2005, ce rapport n'a pas été réalisé, ce qui vous a fait bondir.

J.B.: Nous avons une bonne tradition de rédaction de ces rapports, puisqu'il y en a eu 9. Mais le 10ème n'est jamais paru, ce qui m'a mis en colère en effet. Le plus étonnant, c'est que je sois le seul à m'être ainsi fâché. Car il s'agissait bien d'une obligation découlant

JAN BÉGHIN, DÉPUTÉ BRUXELLOIS SP.A, REVIENT POUR NOUS SUR LE RAPPORT BRUXELLOIS 2008 DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ. IL CONSTATE QUE LES PAUVRES DOIVENT TOUJOURS SE CONTENTER DES MIETTES.

Propos recueillis par
Yves Martens

d'une ordonnance de 1991. En réaction, j'ai coordonné un livre non seulement pour pallier l'absence du rapport mais surtout parce que je trouvais inquiétant qu'il y ait si peu de suivi des rapports successifs. Ces rapports étaient très bien

de pouvoir, de nombreux rapports remarquables et même de très bons plans d'action. Mais aussi longtemps que ces plans ne sont pas budgétisés, cela ne dépasse pas le niveau des constats et des déclarations d'intention.

la pauvreté. C'est très bien, j'ai un grand respect pour M. Delizée et son plan est intéressant (cf. *Ensemble!* n°63, pp.32-41). Mais là non plus les budgets ne suivent pas. Lors de chaque discussion budgétaire c'est la même chose, on discute de tas de choses et les miettes qu'il reste à la fin c'est pour la lutte contre la pauvreté. Il faut faire l'inverse: commencer par la lutte contre la pauvreté. D'abord remonter les allocations sociales au-dessus du seuil de pauvreté. Le nouvel annuaire sur la pauvreté de Jan Vranken montre à nouveau qu'il y a en Flandre un décalage de 20% entre le seuil de pauvreté et le RIS. Or, au parlement fédéral se discute actuellement une proposition de loi visant à relever les allocations au-dessus du seuil de pauvreté et, élément très intéressant, le calcul de ce que ça coûterait a été effectué par la Cour des Comptes: 1,25 milliard d'euros. Ça peut sembler beaucoup mais c'est seulement 1% de la totalité du budget fédéral. Ce n'est pas grand-chose non plus par rapport aux intérêts notionnels qui sont un cadeau aux patrons de quelque 2 milliards par année. Sans compter tous les milliards utilisés pour sauver les banques. Certes, il fallait le faire mais cela prouve que

ON TOURNE EN ROND, ON SEMBLE CONDAMNÉ À REDIRE ÉTERNELLEMENT LES MÊMES CHOSES.

faits, puis, discutés au Parlement, donnaient lieu à des recommandations quant aux mesures à prendre, tout un processus très riche dont on avait l'impression qu'en fin de compte le gouvernement ne faisait rien. J'ai donc, comme annoncé dans mon livre, déposé, avec Paul Galand (Ecolo), une proposition d'ordonnance soutenue par les deux ministres concernés. Cette ordonnance a réorganisé toute la dynamique: le rapport n'est désormais plus que biennal mais, et là est la grande nouveauté, il doit comporter un plan d'action budgétisé. Il existe dans notre pays, à tous les niveaux

► On est d'ailleurs frappé par le fait que les constats restent largement les mêmes, tant dans les 9 rapports que dans votre livre.

J.B.: En effet, on tourne en rond, on semble condamné à redire éternellement les mêmes choses. Avec le problème que les personnes en situation de pauvreté et les associations qui les représentent se lassent de répéter toujours la même chose. Parce que ce n'est jamais une priorité politique. Ce gouvernement fédéral a pour la première fois en son sein un secrétaire d'Etat à la lutte contre



CSCCE

**JAN BÉGHIN PRÉSENTE LE LIVRE QU'IL A COORDONNÉ SUR LA
PAUVRETÉ À BRUXELLES, EN RÉACTION À L'ABSENCE, EN 2005, DE
RAPPORT BRUXELLOIS SUR L'ÉTAT DE LA PAUVRETÉ.**

quand on considère qu'un sujet est une priorité politique, on parvient à mobiliser l'argent nécessaire. Or, qu'y a-t-il de plus indigne que tolérer 15% de pauvreté? D'autant que c'est anticonstitutionnel: l'article 23 est bafoué de façon honteuse.

► **Le logement, en particulier à Bruxelles, est une part importante du problème.**

J.B.: Le gouvernement espérait créer 3.500 logements sociaux en 5 ans, il en faudra sans doute 10. Construire prend malheureusement du temps. Et même atteint, cet objectif sera insuffisant. Une mesure plus rapide et plus efficace est de développer davantage les

ALS (agences immobilières sociales): non seulement cela permet de mener une politique de loyers modérés mais cela diminue aussi la quantité de logements laissés vides. Il faut instaurer un système de primes au logement, en les octroyant par exemple aux personnes

qui sont sur les listes d'attente des logements sociaux depuis un certain temps (2 ans par exemple). Mais cela doit évidemment aller de pair avec un cadastre des loyers, pour éviter que cela ne profite qu'au propriétaire. De même, en Flandre, on prévoit des primes pour mieux isoler les habitations en ALS, primes conditionnées au fait que le propriétaire n'augmentera pas ses prix pendant 9 ans.

► **Vous avez beaucoup parlé de budget. Or, Bruxelles connaît à cet égard un problème de sous-financement structurel...**

J.B.: Le transfert le plus important en Belgique, c'est la richesse produite à Bruxelles qui s'en va dans les deux autres régions. Bruxelles produit 20% de la richesse belge mais n'en reçoit en retour que 9,54% en dotation régionale. La région ne touche rien non plus de la TVA ni de la taxe sur les entreprises.

► **Bruxelles est une ville multiculturelle, ce qui est une richesse. Mais l'un des visages de la pauvreté est aussi qu'elle touche fortement les personnes d'origine étrangère.**

J.B.: L'enseignement et la formation sont primordiaux. Or nous sommes les champions du monde de "l'école de l'inégalité", avec des écarts énormes entre les meilleurs et les moins bons résultats. Deux tiers des chômeurs sont infraqualifiés et parmi eux il y a beaucoup de personnes d'ascendance étrangère. Ces dernières ont un handicap énorme quand ils débute la 1ère primaire en ne connaissant pas ou mal le français ou le néerlandais. Mais il ne suffit pas de bien connaître l'une des 2 langues nationales, il faut apprendre également l'autre langue. 26 écoles à Bruxelles pratiquent déjà les échanges d'enseignants entre écoles flamandes et francophones afin que des "native speakers" donnent le cours de langue.

► **Ceci dit, même les personnes d'origine étrangère qui surmontent tous ces obstacles →**

→ et obtiennent un diplôme ont un accès plus malaisé au marché de l'emploi.

J.B.: En effet. Nous venons de voter – enfin – une ordonnance qui vise à lutter contre la discrimination à l'embauche. Cette ordonnance permettra de réprimer la discrimination mais prévoit aussi des mesures positives. La région met ainsi à la disposition des entreprises des personnes spécialisées en politique de la diversité. 200 entreprises ont déjà un plan de diversité mais le recul manque encore pour dire si les résultats suivent. La crise actuelle risque d'amplifier le problème. Lorsqu'il y a restructuration, les personnes d'origine étrangère sont souvent les premières victimes, aussi parce qu'elles sont surreprésentées dans les statuts précaires.

► **Les politiques d'activation, inspirées du workfare, sont présentées comme des mesures de lutte contre la pauvreté alors que sur le terrain, on considère plutôt qu'elles précarisent davantage. Votre parti, le sp.a, est dans cette logique. C'est ce qu'a fait Vandelanotte pour les usagers des CPAS, puis Vandembroucke pour les chômeurs.**

J.B.: Je me réfère à nouveau à l'annuaire sur la pauvreté de Jan Vranken qui explique que 70% des personnes en situation de pauvreté ne sont pas activables. A cause de problèmes de santé physique ou mentale, d'âge, etc. Pour les 30% restants, à condition que ce soit fait sur mesure et par des assistants sociaux, dans un but positif, en respectant la dignité et la personnalité de chacun, pourquoi pas? Mais il faudrait d'abord qu'il y ait suffisamment d'emplois pour tous. Et comment peut-on être activé quand on n'a pas à la base une vie digne? En outre, le public infraqualifié qu'on veut activer, quelle qualité d'emploi leur propose-t-on? Avec quelle marge de liberté de refuser? Mais, bien sûr, un bon emploi c'est une voie pour sortir de la pauvreté. Grâce au revenu, mais aussi parce que cela permet de sortir de l'isolement social.

► **Une des façons de faire de la lutte contre la pauvreté une priorité politique, c'est d'en faire un enjeu politique. Par exemple en ouvrant les conseils CPAS au public (sauf bien sûr pour les dossiers individuels)...**

J.B.: C'est en effet la seule instance politique qui n'est pas accessible au public et je ne vois aucune raison à cela. Malheureusement il n'y a pas de majorité en ce sens et le PS s'y oppose vigoureusement. Pourtant, cela donnerait plus de publicité, plus de valeur à la discussion si l'on autorisait le public à y participer. On dit que la plupart des points à l'ordre du jour sont d'ordre individuel mais, justement, cela pourrait changer si le conseil était public. Les conseillers seraient davantage motivés à mettre des points d'intérêt général à l'ordre du jour. Ceci dit sans se faire trop d'illusion non plus sur le succès de la mesure. Je n'ai jamais vu un journaliste en Flandre rendre compte d'un conseil CPAS par exemple. Mais il faut au moins essayer et il est élémentaire que ce soit public.

► **La crise financière vient de confirmer que les dégâts du capitalisme financier résultaient de son fonctionnement et pas d'effets dits pervers. Pensez-vous que ça ouvre un boulevard à gauche et à ceux qui voudraient l'occuper?**



ritairement dirigée par des partis socialistes, elle était tout autant dérégulatrice et antisociale.

► **La stratégie de Lisbonne en 2000, c'est une initiative du PSE où ceux qui donnaient le ton étaient Blair et Schröder...**

J.B.: Blair était-il encore un socialiste?

► **La même question se pose pour Frank Vandembroucke!**

J.B.: Tout à fait.

commission ne cesse de favoriser le marché libre. Si on parle de social, elle répond "ce n'est pas dans nos compétences". Mais je constate que l'antisocial est bien une compétence européenne.

► **A présent que ce plan d'action existe et est budgétisé, qu'est-ce qui pour vous permettra de dire que les actes auront enfin suivi?**

J.B.: Si nous sommes encore dans la prochaine majorité, il faut que ce soit mis dans le programme gouvernemental, ce qui n'était pas le cas en 2004. Les priorités régionales doivent être le logement et la formation. Et il faut agir aux autres niveaux de pouvoir dans les matières où ils sont compétents: l'enseignement, l'extrascolaire, le niveau des revenus, etc.

► **Y compris en soutenant la proposition de loi sur le relèvement des allocations au-dessus du seuil de pauvreté?**

J.B.: C'est bien sûr la priorité absolue et ça fait d'ailleurs partie des propositions de "Visie 09". Donc le sp.a est certainement d'accord avec cette proposition. ■

L'ANTISOCIAL EST BIEN UNE COMPÉTENCE EUROPÉENNE.

J.B.: Oui et les instances publiques doivent se ressaisir des leviers du pouvoir. La dérégulation imposée par l'Europe, la libéralisation et la globalisation ont mis à mal un tas de réglementations qui corrigeaient le marché. Les autorités publiques doivent reprendre d'urgence les rênes en mains en faisant attention au fait que, même quand l'Europe était majo-

► **Y a-t-il un espoir qu'au sein du sp.a, la tendance blairiste soit inversée?**

J.B.: Je le crois. La nouvelle génération sp.a a lancé "Visie 09", un projet qui veut occuper ce boulevard à gauche et redonner la primauté aux intérêts collectifs et pas aux intérêts privés. Et le niveau européen est essentiel, où les lobbys non politiques règnent. La

Immigré, vieux et pauvre: l'exclusion au cube

SI VIEILLISSEMENT ET PRÉCARITÉ VONT SOUVENT DE PAIR, C'EST ENCORE PLUS VRAI POUR LES PERSONNES D'ORIGINE IMMIGRÉE. ENTRETIEN AVEC RACHIDA EL IDRISSE, DE L'ASSOCIATION "SENIORS SANS FRONTIÈRES".

Propos recueillis par
Denis Desbonnet



Lors de la présentation du rapport bruxellois 2008 sur la pauvreté, qui a mis l'accent sur le vieillissement et la précarité, une problématique rarement évoquée a été abordée: les nombreux pensionnés d'origine marocaine dont le sort est encore moins enviable que leurs homologues belges dits "de souche". Car si la vieillesse est souvent synonyme de précarité, c'est encore plus vrai pour toute une frange de ces immigrés de la première génération.

Rachida El Idrissi, de "Seniors sans frontières", service social actif sur ce terrain depuis trois ans en Région bruxelloise, nous a brossé un tableau très sombre d'une réalité qui reflète le triple handicap cumulé par cette population.

RACHIDA EL IDRISSE

► Sur le plan économique, d'abord. Vu les salaires de misère en vigueur dans les secteurs où ils étaient massivement engagés (la construction pour les hommes, le nettoyage pour les femmes – si elles ont travaillé), 80% des seniors qui fréquentent le service doivent faire appel à la Grapa pour compléter des retraites totalement insuffisantes. Ensuite, contrairement à une idée reçue, ces maigres revenus ne leur ont jamais permis d'accéder à la propriété et ils subissent donc de plein fouet la flambée des loyers. Ajoutez-y le fait qu'au terme d'une vie de rude labeur, les soins de santé pèsent

lourd, au propre comme au figuré, dans le budget du ménage (notamment par la prescription massive d'antidépresseurs, symptôme d'un profond mal-être). Et comme le seul poste sur lequel une économie est encore possible est la nourriture, avec les conséquences que l'on imagine sur le plan médical, le cercle vicieux est bouclé.

► Au niveau social, ensuite. Ils ont longtemps caressé le rêve d'un "retour au pays", mais ce rêve a été abandonné pour rester auprès des enfants, en Belgique. Et en définitive, ils ont passé plus de temps en Belgique qu'au Maroc, lequel n'a plus grand-chose à voir avec le pays de leur jeunesse. Ils sont donc très mal préparés à la rupture que la retraite signifie pour eux. Celle-ci les a brutalement coupés du réseau social que constituait le monde du travail, du moins pour les hommes. Isolement encore renforcé par le fait que, à la différence d'autres communautés d'origine immigrée, le tissu associatif marocain, très vivace durant les années 60 et 70, s'est étioilé sous le double effet de la professionnalisation du secteur et de l'érosion due au temps. Quant aux activités, sportives, culturelles et sociales, proposées classiquement aux seniors, elles ne sont pas adaptées aux besoins, aux goûts ni aux habitudes de ceux qui, du reste, demeurent des "étrangers" aux yeux de la majorité de leurs

concitoyens (sans même parler des préjugés envers le foulard et, plus globalement, de l'islam, encore plus présents dans le troisième âge). Hormis la mosquée, un des rares lieux de rencontre et d'échange, c'est donc souvent le repli sur soi qui prévaut.

► Enfin, sous l'angle culturel. Car, peut-être plus encore pour les femmes, une fois les enfants partis, l'âge de la pension est une incitation à enfin vivre aussi pour soi et accéder aux loisirs. Mais, outre l'obstacle financier, comment aller au spectacle ou visiter un musée quand on ne maîtrise aucun des codes donnant l'accès à cet univers inconnu et intimidant? A commencer souvent par la maîtrise du français et de l'écrit, rendant cette démarche "inédite" encore plus difficile.

Le handicap de la langue a aussi des répercussions sur le plan socioéconomique. Faute d'information et d'accompagnement social adéquat, nombre de formules avantageuses offertes par les communes (taxi social, tarif téléphonique préférentiel...) leur échappent. Par ailleurs, l'appel à des aides familiales et plus encore soignantes est souvent perçu comme humiliant, un aveu d'échec sur le plan personnel et familial. Outre que, par tradition, ouvrir son espace privé, son intimité, à des tiers est source de gêne, a fortiori

avec le "turn over" important de ce personnel qui ne permet pas une familiarisation mutuelle.

MANQUE DE RECONNAISSANCE

Certes, une solidarité familiale importante permet parfois de compenser ces manques. Mais dans cette frange la plus défavorisée, il n'est pas rare que les enfants connaissent eux-mêmes la précarité et soient donc incapables d'offrir un soutien à leurs parents, sur les plans économique ou administratif.

En conclusion, Seniors sans frontières souligne l'urgence d'une réflexion et d'une action spécifiques pour ce public – notamment par la création de maisons de repos répondant à ses besoins (qu'on songe seulement aux prescrits dans le domaine de la nourriture, de la prière collective et des autres rites musulmans).

Ces laissés pour compte souffrent au moins autant sur le plan symbolique de ce qui leur apparaît comme un manque de reconnaissance, voire une ingratitude de la part d'un pays qui est devenu le leur et qu'ils sont fiers d'avoir servi par leur travail. Cet "enracinement" est personnel mais il s'incarne aussi dans les enfants. Le sort que l'avenir réserve à ceux-ci est d'ailleurs une autre source d'inquiétude, pour des parents qui avaient tant espéré que les sacrifices consentis garantiraient une vie meilleure à ceux nés et ayant grandi ici...

Cet amer constat rappelle le superbe documentaire La couleur du sacrifice, qui évoque l'injustice faite aux anciens combattants maghrébins, reniés par la patrie française bien peu reconnaissante. Mais avec Seniors sans frontières, ce sont les soldats inconnus de la guerre économique qui se rappellent à notre conscience. ■

Seniors sans frontières a une antenne sociale au 59 rue de l'Église, près du Parvis de Saint Gilles. Tél. : 02/541.81.24